**Statistiques sur la maladie de Parkinson**

* Chaque jour, 25 personnes reçoivent un diagnostic de maladie de Parkinson[[1]](#endnote-1). Entre 2011 et 2031, le nombre de Canadiens atteints de cette maladie devrait doubler; il serait alors de plus de 163 700 personnes[[2]](#endnote-2).
* La maladie de Parkinson arrive au troisième rang des maladies ayant les coûts directs associés aux soins de santé les plus élevés par années (120 358 000 $), tout juste après l’épilepsie (208 679 000 $), ainsi que la maladie d’Alzheimer et autres démences (527 494 000 $)[[3]](#endnote-3).

* Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont celles qui utilisent le plus de médicaments d’ordonnance par rapport aux autres affections neurologiques couvertes dans l’*Étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques*[[4]](#endnote-4).
* Selon le document intitulé [*Établir les connexions : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada*](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cd-mc/mc-ec/index-fra.php), les personnes atteintes de la maladie de Parkinson se classent figurent parmi les patients qui ont à défrayer les coûts annuels moyens non remboursés les plus élevés (1 100 $), tout juste après les personnes souffrant de traumatismes de la moelle épinière[[5]](#endnote-5).
* Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont directement touchées par un déficit cognitif et la démence : 40 % d’entre elles sont aux prises avec des difficultés à penser ou à résoudre des problèmes, alors que 50 % ont des troubles de mémoire[[6]](#endnote-6).
* La maladie de Parkinson n’est pas une étape normale du vieillissement, mais son incidence augmente bel et bien avec l’âge[[7]](#endnote-7). De toutes les personnes chez qui cette maladie est diagnostiquée, 85 % ont plus de 65 ans[[8]](#endnote-8).
* Les aidants naturels vivent deux fois plus de stress lorsqu’ils prennent soin de personnes atteintes d’une affection neurologique. Le niveau de stress est encore plus élevé lorsque la maladie s’accompagne d’un déficit cognitif et de troubles de comportements[[9]](#endnote-9), ce qui touche la majorité des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.
* Les soins en établissement prennent environ 200 fois plus de temps pour les personnes souffrant d’une affection neurologique que pour celles qui n’en sont pas atteintes. Le nombre de jours de soins en établissement est le plus élevé en présence des affections neurologiques suivantes : maladie de Parkinson (50,5 jours chez les hommes; 76,1 jours chez les femmes), paralysie cérébrale (80,0 jours chez les hommes; 81,3 jours chez les femmes), maladie d’Alzheimer et autres démences (97,1 jours chez les hommes; 134,3 jours chez les femmes), maladie de Huntington (231,6 jours chez les hommes; 248,6 jours chez les femmes)[[10]](#endnote-10).
* Les personnes qui souffrent d’une affection neurologique devront vivre un grand nombre d’années avec une santé limitée (mentale ou physique), soit une plus grande proportion que celles qui n’en souffrent pas. On prévoit que les hommes et les femmes atteints de la maladie de Parkinson perdront en tout 15 années de vie en pleine santé[[11]](#endnote-11).

**Références**

1. Organismes caritatifs neurologiques du Canada (OCNC), Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). *Établir les connexions : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada*. Sept. 2014, p. 72. [↑](#endnote-ref-1)
2. POHEM – affections neurologiques (Statistique Canada et Agence de la santé publique du Canada). Tableau 3-5 : Prévalence projetée, selon l’affection neurologique sélectionnée, Canada, 2011, 2016, 2021, 2026 et 2031, Projet – Microsimulation, idem, p. 72. [↑](#endnote-ref-2)
3. Idem, p. 42. [↑](#endnote-ref-3)
4. Idem, p. 39. [↑](#endnote-ref-4)
5. Données de l’EPPNC 2011-2012 (Statistique Canada) fournies par POHEM – affections neurologiques (Statistique Canada et Agence de la santé publique du Canada), Tableau 2-2 : **Coûts annuels moyens non remboursés, selon l’affection neurologique sélectionnée, Canada, 2011-2012**, Projet - Microsimulation, idem, p. 41-42. [↑](#endnote-ref-5)
6. Idem, p. 20, [↑](#endnote-ref-6)
7. *Les faits sur le Parkinson*, dépliant de la Société Parkinson Canada, 2003. [↑](#endnote-ref-7)
8. *La maladie de Parkinson : ses répercussions sociales et économiques*, Santé Canada et Société Parkinson Canada, 2003. [↑](#endnote-ref-8)
9. Organismes caritatifs neurologiques du Canada (OCNC), Santé Canada, Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). *Établir les connexions : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada*. Sept. 2014. Données de l’EPPNC 2011-2012, Statistique Canada. Figure 1-1 : État de santé général chez les répondants de 15 ans et plus atteints d’une affection neurologique, Canada, 2011–2012, Projet – EPPNC de 2011–2012, p. 19. [↑](#endnote-ref-9)
10. Idem, p. 40. [↑](#endnote-ref-10)
11. POHEM – affections neurologiques (Statistique Canada et Agence de la santé publique du Canada). Tableau 1-1 : Nombre moyen d’années de vie en pleine santé perdues\* attribuables aux incapacités et aux décès prématurés, selon l’affection neurologique sélectionnée et le sexe, Canada, Projet – Microsimulation, idem, p. 31. [↑](#endnote-ref-11)